

le défenseur de M. Montan, M. Thellier de
Poncheville, du barreau de Valenciennes, qui, à
l'audience, lui a dit son fait avec la verve et la
netteté qui lui sont coutumières. Au fond, il s'agit
de sujets belges, encore soumis à la loi mili-
taire, vivant maritalement depuis des années
et ayant famille, qui ne pouvaient légalement se
marier chez eux. Au civil, ils ne pouvaient de
vantage le faire en France et c'est ce qui a dé-
clenché le car de Jeumont à leur accorder la légi-
timation qu'ils réclamaient de loi. Les Juges
n'ont pu méconnaître la bonne foi qui s'est
manifestée et c'est bien certainement cette bonne
foi qui a inspiré ce jugement si mitigé que
beaucoup ont considéré comme un acquittement.

VALENCIENNES. — La famille Pliard vient de
faire don au musée de notre ville d'un magnifique
tableau provenant de la collection de feu
M. le baron Pliard. Cette toile de Synders et
Totters, représente une table garnie d'une
nappe rouge sur laquelle sont entassées toutes
les victuailles qui doivent servir à un banquet.
Un cheval, un paon à la queue magnifique,
un homard, une brochette d'œufs de légumes
et des fruits sont sur la table se trouvent une
servante et un page.

Ce tableau peut être compté parmi l'un des
plus importants de notre musée; il prend place
après le *Triptyque de Rubens*, à côté des *Van
Dyck* et des *Creyer*.

Le 15 mai, Mme Sarah Bernhardt viendra
jouer *Fedora* sur notre scène.

DUNKERQUE. — Samedi, à bord du vapeur an-
glais *Armore*, amarré au bassin de la Marine,
un morceau de minéral est tombé du pont sur
la tête d'un ouvrier qui se trouvait dans la cale.
Il était alors deux heures de l'après-midi. L'ou-
vrier déclara qu'il ne se sentait pas mal, mais
manifesta même le désir de continuer son travail.
Il s'assit, puis se pencha sur le pont, débrancha
et revint en disant qu'il se trouvait tout à fait
remis. Vers trois heures et demie il fut pris de
faiblesse, quelques minutes après il perdit
connaissance. De suite il fut transporté à l'hôpital
où le docteur Desvart ne put le faire revenir à
lui, et à quatre heures et demie il rendait le
dernier soupir.

C'est un nommé Trassart, Pierre-Jacques, 40
ans, ouvrier belge, demeurant à Condekerque-
Branche.

CAMBRAI. — L'Emancipateur raconte cette
histoire :

« Les manuels Paul Bert et Compiègne, nota-
ment, fournissent prétexte à des scènes du plus
haut comique et du grotesque le plus répugnant.
» A Naves, Monsieur l'Alaire s'est, paraît-il,
montré héroïque.

« Fier de savoir que, parmi les fillettes de
l'école, quatre enfants obéissent aux ordres de
leurs parents se refusant à lire dans ces ou-
vrages condamnés, ce fonctionnaire, dignes d'être
pointés sur l'instinct d'Espinal, déplaça majestueu-
sement son écharpe tricolore, en revêtit son ab-
domen, puis, accompagné sans doute de cham-
pêtre, se transporta chez M. le directeur de l'ins-
titution.

« Là, introduit dans les classes, notre homme
prend des airs de Jupiter tonnant, fait placer
devant lui les petites récalcitrantes et, sans
ténacité avoir recours aux viles sommations
légalistes, enjoint à ces enfants de lire dans
le manuel Paul Bert que la pauvre institutrice
leur présente.

« Trois, effrayés, tremblantes, cèdent, et
lisent.

« La quatrième résiste, et répond par un non
très carré.

« On ?
« Pourquoi ?
« Parce que c'est défendu.

« Tu médisais, rugit le dieu de l'Olympe.
« Non, il faut obéir à Dieu avant d'obéir
aux hommes. Dieu est au-dessus de vous, Mon-
sieur le Maître.

« Ce n'est pas vrai, tonne notre paysan. Là-
où est le maître, le maître est le premier !...
(Testuel).

« C'est inénarrable.

« Et il paraît qu'un conseiller municipal de
Cambrai, averti de cet incident, vint à la rescous-
se de notre héros. — Une conférence est lieu
— ? — dans laquelle notre édit tapa rude sur
la table d'un estaminet en faveur des Bert,
Compiègne, et Gréville, menaçant de la PRISON
les récalcitrants.

PAS-DE-CALAIS

LES VOTES DES DÉPUTÉS DU PAS-DE-CALAIS
sont répartis comme suit, dans la séance du
samedi 28 avril :

1° Dans le scrutin sur le projet de loi portant
ouverture sur l'exercice 1883, d'un crédit extra-
ordinaire de 30,000 francs pour l'achat de
la ratonnière de la France au commandement
de S. M. l'Empereur de Russie :

Ont voté pour : MM. Ansart, Bonille-Bridou,
Desprez, Zanlen, Graux, Ribot.

N'ont pas pris part au vote : MM. Florent-
Lebeuf, Hamille, Lefebvre du Prey, Levart.
La Chambre a adopté.

SAINT-PIERRE-LEZ-CALAIS. — Une aventure...
Samedi après-midi, vers trois heures, M. X...
employé chez M. Ch. Sergent, négociant en
tailles, brisa involontairement une vitre d'un
magasin de la Grande-Rue et fut la maladresse
de chercher à se sauver. Arrivé à la hauteur
d'un agent de police qui se trouvait près
de là, X... brusquement arrêté, offrit de payer
le dégat, mais refusa de donner son nom.
L'agent lui enjoignit alors de le suivre au
bureau de police, mais X... chercha à fuir ;
il parvint à lui mettre les poignets X...
rendu furieux, se débattait à tel point qu'on
le ficela et qu'on le plaça sur une voiture de char-
cutier pour le transporter au bureau du commis-
saire.

M. X., âgé de 27 ans, n'a jamais eue une
cune peine et jouissait d'une excellente réputation.

— Accident. — Ce matin, dans la propriété de M.
Daguins, un ouvrier pelaire nommé Gwiler,
qui était monté sur une échelle, a été renversé
par un cheval.

Dans sa chute, Gwiler s'est cassé le poignet.
— La ville de Guines organise un grand tir
sur pièces pour le dimanche 3 juin. Il y aura
14,000 francs de prix et un objet d'art offerts par
la ville.

FRUGES. — Un malheureux s'est introduit dans
l'église de Vinchy pendant la nuit du 24 au 25
de ce mois. Il a brisé un carreau et a pénétré
dans l'église, dont il a forcé la tabernacle; il a
pu ainsi s'emparer du saint ciboire, du calice
et de la patène, qu'il a emportés, sans oser
forcer le tronc des pauvres.

Le malheureux a dû se couper la main en bri-
sant le carreau de la sacristie; on a, en effet,
trouvé des gouttes de sang en divers endroits.
La foire de Fruges attire en ce moment toute
une population nomade; on se demande si ce
n'est pas un des individus qui a commis le vol.

d'argent. L'escroc, étranger à la ville, non folle
l'argent emporté, s'est enfui. Il se disait mar-
ché de chevaux. On suppose qu'il a pris le
chemin de Douai.

REIMS-CIVIL DE ROUBAIX. — DÉCLARATION
de MARRIAGES DU 25 AVRIL. — Zulma Fléard, rue
de la Redoute, 65. — Adolphe Landers, boulevard de
Strasbourg, 20.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 25 AVRIL. —
Flora Vandewalle, 1 an, rue de la Guinguette, cour
36/60/11. — Gaston Escoulot, 23 jours, rue du
Nouvel-Monde, 13. — Jean Dekeuter, 1 an, rue des
Ogiers, maisons Dhaluin, — Rosealie Rombaut, 3 mois
rue des Fleurs, nouvelle cour Desrousseaux, 27. —
Camille Callewaert, 37 ans, ménagère, rue du Fort,
103. — Joseph Vraux, 4 mois, rue de Béthune, 12. —
Hortense, présentée sans vie, rue de Tournai, 29. —
Philomène Moubel, 8 mois, rue des Charpentiers,
cours veuve Paulus, 2.

MARIAGES DU 25. — Adolphe Lefebvre, tisserand et
Jeanne Sanders, ménagère.

CONVOIS FUNÉBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille LEZAIRE
DEFFRENNES, qui, par oubli, n'auraient pas reçu
de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis
Floris-Joseph LEZAIRE, rentier, ancien conseiller
municipal, né à Roubaix, décédé à Lys-lez-Lannoy,
le 25 avril 1883, dans sa 76^e année, sont priés de
considérer le présent avis comme en tenant lieu et
de bien vouloir assister au convoi et Service Solen-
nel, qui auront lieu le mardi 30 mai, à 10 heures,
en l'église de Lys-lez-Lannoy. — L'assemblée à la
maison mortuaire, rue du Bois, à 9 heures 1/2.

Voilà aussi un grand deuil. L'obit solennel
du Mois qui sera célébré en ladite église, le mardi
30 mai, à 10 heures.

Un obit Solennel Anniversaire sera célébré en
l'église saint-Martin, à Roubaix, le mardi 30 mai
1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de
Monsieur Ernest GLASSE, secrétaire de la rédaction
du *Journal de Roubaix*, sous-tendant de réserve
au 11^e de ligne, époux de dame Emilie SULAUX,
décédés à Roubaix, le 23 avril 1883, dans sa 31^e année.
Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu
de lettre de faire-part, sont priées de considérer le
présent avis comme en tenant lieu.

Un obit Solennel Anniversaire sera célébré en
l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 31 mai
1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mon-
sieur Léonard BOTTEY, époux de Dame Julie VAN-
NORCKE, décédés à Roubaix, le 2 mai 1882, à l'âge
de 52 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient
pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de
considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit Solennel Anniversaire sera célébré en
l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 31 mai
1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mon-
sieur Léonard BOTTEY, époux de Dame Julie VAN-
NORCKE, décédés à Roubaix, le 2 mai 1882, à l'âge
de 52 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient
pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de
considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit Solennel Anniversaire sera célébré en
l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 31 mai
1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mon-
sieur Léonard BOTTEY, époux de Dame Julie VAN-
NORCKE, décédés à Roubaix, le 2 mai 1882, à l'âge
de 52 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient
pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de
considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

MOUScron. — On lit dans le *Courrier popula-
ire de Mouscron et du Canton* :

« Le nommé François Daman, journaliste, do-
mestique chez M. Demeyer-Veranmenan, p 15
un chagrin excessif, en perdît la tête et crut
bien d'en finir avec sa vie.

« Ce homme était honnête et brave, ser-
viteur de M. Demeyer depuis huit ans, celui-ci
avait que des éloges à faire et cet ouvrier
courageux.

« Voici sa petite histoire : Séparé de sa femme
depuis le jour où il devint domestique, il n'a veu
que de chagrins et de larmes. Cette séparation
lui avait coûté et il ne pouvait parler de sa
femme et de ses enfants que les larmes dans les
yeux.

« La veille de sa pendaison, quelques amis
prévinrent le légicidant à ce sujet, en lui
disant qu'on avait vu sa femme se confondre
mal, ses enfants malheureux. Daman en prit
tant de chagrin que les larmes lui coulerent, il
passa une nuit agitée; l'exaspération de la nuit
le rendit maudit, il ne put descendre le matin
à midi, le sachant en état de but, on le cher-
cha, personne dans sa chambre... »

« Enfin on le trouve au grenier pendu. Le
pauvre homme, miné par le chagrin, en avait
perdu la tête.

« Et triste à dire : le malheureux mort il
fallait prévoir son enterrement. On se dévoua
On mena... mais, hélas ! on refusa même une
obole pour pourvoir aux frais de l'enterrement.

« P.-S. — Sa femme est rentrée à Roubaix
Tous ses enfants y sont bien installés et
jouissent d'une assez belle fortune. »

DOUAI. — Falsification de farines. —
Il y a quelque temps des poursuites avaient
été dirigées contre un fabricant de Courtrai,
drott à Courtrai, nommé Deltignies, etc. Dans
cette dernière commune, M. Loof, meunier au
banc-au de « Quesvucamp », était soupçonné de
mélanger du plâtre à ses farines; 600 kilos de cette
matière lui avaient en effet été fournis depuis
le 1^{er} janvier. On analysa les farines et on se
convainquit que les certitudes qu'on avait eues
M. Loof a été arrêté et conduit à la prison de Cour-
trai.

Le milieu d'ajouter que ces faits ont profondé-
ment ému les populations de la frontière.

FAITS DIVERS

SAINT-ETIENNE. — Un terrible accident s'est
produit hier sur la ligne du chemin de fer re-
liant les puils Montmartin et la Baraudière à
la gare de Clapin.

En sortant du tunnel, les machines vont
arrêter le convoi pour faire la manœuvre, mais
il se sera par les frottements des rails, le train
arrivera au haut du plan incliné, le machiniste
heurtant violemment les wagons vides, qui furent
lancés sur la pente, où ils acquirent une vitesse
vertigineuse.

Malgré les efforts du mécanicien, le convoi
s'engagea à son tour sur le plan incliné.

Ce fut un moment terrible. On se signa un
chargement de cent mille kilos, de charbon
lancé sur une forte pente. Les roues des wagons
brûlent la voie; le machiniste est seul, son
obus-feu a sauté du train à terre; lui ne perd
pas son sang-froid.

La mort est à deux pas; aidez-vous, aidez-vous
qu'il a été imprudent il y a un moment, il saute
de sa machine sur un wagon, se jette sur le
train pour le serrer... Peine perdue; sortis des
rails, emportés de l'autre côté de la voie, trois
des wagons viennent s'abattre sur le talus d'une
hauteur de quatre mètres environ, tandis que
les six autres s'enterrent dans le sol près du
pont de la rue Basson.

En même temps, cent mètres plus loin, les
wagons vides, sortis des rails, viennent violem-
ment se jeter sur la cabine de l'aiguilleur qu'ils
projettent au loin.

L'aiguilleur n'a que le temps de se jeter dans
le fossé; trois wagons viennent s'abattre au
pied du talus; deux autres sont broyés et les
debris rejetés de l'autre côté.

Le corps du malheureux mécanicien a été dé-
couvert broyé entre deux wagons jetés dans un
champs.

NIMES, 29 avril. — Boulevard de Calquières,
hier, dans l'après-midi, un repris de justice a

brutalement barré le passage à Mgr Besson, qui
était accompagné de son grand vicairé, M.
l'abbé Clastra, et leur a demandé l'autorisation
d'un ton presque menaçant.

St Grandeur fit la charité à ce mendiant, qui,
voulant causer du scandale, continua à barrer
la route au prélat. Enfin un agent de police
vint à passer et conduisit le drôle au commis-
sariat.

CHATELAIN, 20 avril. — M. Mousnier, pro-
fesseur d'histoire, qui vient de mourir en
laisant une fortune évaluée à deux millions, a
légué à sa villa natale plusieurs domaines et
500 hectares de bois dont le revenu net sera
donné à trois pères de famille pauvres, les plus
probés et les plus vertueux.

Chaque année, le 1^{er} mai, les membres du
conseil municipal se réunissent et nomment
douze vigneronnes et douze artisans qui, un mois
après, des gâteaux en assemblée, avec les con-
seillers municipaux, les trois pères de famille
qui devront se partager lesdits revenus. Chaque
famille ne pourra jouir de ce bénéfice qu'une
seule fois.

LE COURONNEMENT DU CZAR. — C'est au 27
mai prochain qu'a été fixé irrévocablement le
couronnement du Czar à Moscou.

Voici le programme exact et détaillé des fêtes
qui se donneront à cette occasion en Russie :

19 mai. — Entrée de la grande impératrice russe
à Moscou.

20 mai. — Arrivée du Czar et de la famille
dans un palais situé aux portes de la ville.

21 ou 22 mai. — Entrée solennelle du Czar à
Moscou.

23 mai. — Consécration du drapeau impérial
au palais de Kremlin.

24, 25, mai. — Retraite de Leurs Majestés au
Kremlin pour se préparer au sacre.

27 mai. — Sacre.

28 mai. — Réception du corps diplomatique
et des envoyés extraordinaires.

29 mai. — Réception de l'armée.

30 mai. — Réception des maréchaux de no-
blesse, des députations de provinces et des fonction-
naires de première classe.

Le soir, spectacle de gala, composé des pre-
mier et cinquième actes de l'opéra russe de
Glinka : la Vie pour le Czar, et d'un ballet de
Petipa, le Jour et la Nuit.

31 mai. — Départ pour Saint-Petersbourg des
enseignes impériales qui auront servi au sacre.
Grand dîner au Kremlin.

1^{er} juin. — Deuxième grand dîner. Grande re-
vue. Deuxième spectacle de gala.

2 juin. — Grandes agapes populaires de 400,000
couverts, donnés au peuple et aux soldats aux
portes de Moscou.

3 juin. — Palanquin de la famille impériale
au monastère de Saint-Jerge, situé à trente
versts de Moscou. Ce jour a été fixé comme la
date anniversaire de la mort de l'Impératrice
mère, qui a eu lieu le 3 juin 1880.

4 juin. — Repas.

5 juin. — Grand dîner donné à Leurs Maje-
stés par le prince Dolgorouki, gouverneur de
Moscou.

6 juin. — Grand bal au Kremlin.

7 juin. — Consécration de la cathédrale du
Saint-Sauveur, construite par Alexandre I^{er}, en
souvenir de l'évacuation de Moscou par les
troupes françaises. Cette église, qui a seule-
ment été terminée sous le règne du Czar actuel,
a coûté cinquante millions de roubles (cent
cinquante cent millions de francs).

8 juin. — Grand bal offert à Leurs Maje-
stés à Saint-Petersbourg.

9 juin. — Revue générale des troupes.

10 juin. — Départ du Czar pour le village de
Féobrajenski, aux environs de Moscou.

11 juin. — Cérémonie pour fêter le deux-
centième anniversaire de la formation des pre-
mières troupes régulières russes, par l'empereur
Pierre.

C'est en 1683 que ce monarque a formé les
deux plus anciens corps de l'armée, les régi-
ments de Frobrojenski et de Sémiánowski.

12 ou 13 juin. — Retraite solennelle de Leurs
Majestés à Saint-Petersbourg.

UNE EXPLOSION A PARIS. — Une détonation
formidable retentissant en pleine nuit, a jeté
l'émoi parmi les habitants de la rue du Cherche-
Midi.

Voici les faits :

Une machine à vapeur de la Compagnie pari-
sienne stationnait devant la maison portant le
n° 14 et chauffait en attendant les tonneaux de
vidange.

Vers trois heures du matin, pendant que le
chauffeur, accablé, s'endormait le feu de la ma-
chine, le chapeau du réservoir à air fit tout à
coup explosion.

La détonation, extrêmement violente, jeta
le trouble dans toutes les maisons du quar-
tier.

La secousse a été terrible, et les vitres des
maisons voisines ont volées en éclats, depuis le
rez de chaussée jusqu'aux étages supérieurs.

Le concouge de la maison et le plaqeur de la
ville, qui causaient en ce moment adossés au
montant de la porte cochère, ont été lancés
tous deux dans la cour, à plus de huit mètres
de distance.

La détonation, extrêmement violente, jeta
le trouble dans toutes les maisons du quar-
tier.

La secousse a été terrible, et les vitres des
maisons voisines ont volées en éclats, depuis le
rez de chaussée jusqu'aux étages supérieurs.

Le concouge de la maison et le plaqeur de la
ville, qui causaient en ce moment adossés au
montant de la porte cochère, ont été lancés
tous deux dans la cour, à plus de huit mètres
de distance.

La détonation, extrêmement violente, jeta
le trouble dans toutes les maisons du quar-
tier.

La secousse a été terrible, et les vitres des
maisons voisines ont volées en éclats, depuis le
rez de chaussée jusqu'aux étages supérieurs.

Le concouge de la maison et le plaqeur de la
ville, qui causaient en ce moment adossés au
montant de la porte cochère, ont été lancés
tous deux dans la cour, à plus de huit mètres
de distance.

Nunez, en robe de dentelle, parée de ma-
gnifiques bijoux. Puis, d'autres princes-
ses de beauté : la marquise d'Hervey de
Saint-Denis, en rose; la comtesse de
la Rochefoucauld, en satin et tulle blanc;
la princesse Brancovan, également en
blanc; la comtesse de Mercy-Argeuteau
ressemblait à la blonde déesse des nuits
avec sa robe noire et sa chevelure con-
sistant de diamants; la comtesse de Saint-
Pierre en satin blanc brodé à l'Orientale.
Et des centaines d'autres encore toutes
éblouissantes et admirées.

Lundi, une foule élégante de jolies
femmes se pressaient dans l'église Saint-
Augustin, où se célébrait la sympathique
union de Mlle Valentine Autran avec M.
Jacques Normand.

Jeunes, riches, intelligents, les nou-
veaux époux voient s'ouvrir devant eux
une belle existence. Tout le monde con-
naît les succès nombreux de M. Jacques
Normand quand à la jeune mariée, elle
possède des qualités maitresses qui lui
permettront de s'associer à l'œuvre litté-
raire de son mari, comme sa mère a pu
le faire pour l'auteur regretté des *Pô-
mes de la mer*.

Le concours hippique a eu son succès
habituel et nous a fourni, ainsi que l'ex-
position d'horticulture, l'occasion d'ad-
mirer de délicieuses toilettes.

Cilons, entre autres, une robe en drap
cabra semé de larges pastilles en soie
rouge. Veste plissée sans draperie. Gilet
en peau de Suède chamois, avec boutons
d'écaillé. Veste Dorsay, en drap cobra
uni, fermée dans le haut avec un seul
bouton, et s'évasant sur le gilet. Celui-ci
est complet. Ce n'est pas un simulacre
de gilet. Les devants sont en peau de
Suède, ajustés par deux pinces; une
troisième pince remplace la couture
craie qui ont sous les bras les gilets
d'homme en soie ou en soie chamois,
taillé d'un se l morceau, avec deux pin-
ces à la hauteur des cotés de dos d'un
corsage. Deux petites pattes posées juste
à la hauteur de la taille se boutonnent
pour serrer le gilet.

La petite veste à ses devants flottants,
avec col retourné; une pince sous le bras
marque le petit côté de devant. Le dos est
de coupe laillure, avec sa bande fendue
à chaque couture. Manche haute, col
laine dans le bas et boutonnée. Un galon
de soie borde tout le vêtement. Chapeau
charrier en paille cobra, avec double
jarretière de velours et gros coccards
en othoman rouge couvrant tout le côté
gauche du chapeau.

Une autre toilette entrevue à l'Exposition
d'horticulture mérite les honneurs du
procès-verbal. Robe de faille pivoine.
Le devant de la jupe est voilé d'un ré-
seau de tulle brodé de pampilles en per-
les de même teinte que la soie; à gauche
l'étale un panneau, semblable à un pan
se redingote, en lampas noir broché de
drosses pivoines rouges. Par derrière
sont de faille pivoine. Du corsage à
l'aperçoit rien, c'est le cache-corsage
en othoman rouge couvrant tout le côté
gauche du chapeau.

Les devants et le dos de ce manteau
sont en surah noir, coulés autour du
cou et plissés sur toute leur hauteur jus-
qu'à la taille.

C'est une sorte de jaquette ajustée dont
on aperçoit à peine la petite basque point-
ue. La manche est collante.

Mais ce qui fait la grande originalité
du modèle, c'est la façon bizarre dont
le devant de la jupe est caché sous le
gilet. Le devant de la jupe est caché sous le
gilet. Le devant de la jupe est caché sous le
gilet.

En somme, il sera aisé de moderniser
une ancienne jaquette, grâce à cet ar-
rangement ingénieux. Il suffira de recou-
per la basque et d'appliquer les manches-
ailettes en suivant le mouvement indi-
qué par notre dessin.

On n'aura pas de panneaux plissés du
devant et du dos; mais c'est indifférent.
La jaquette est en broché, la richesse
de l'étoffe suppléera à ce léger inconve-
nient et le vêtement sera tout aussi éga-
lant.

Mais revenons à nos manches que nous
avons l'air d'oublier.

Deux panneaux de dentelle criblés de
pampilles de jais, aux perles impercep-
tibles. Les forment; elles passent en rond
sur l'épaule, où elles sont posées avec
froncs, et elles se réunissent, des deux
côtés, aux pièces qui font devant et dos.
Sur le devant et au bas du dos, chou de
surah et flot de dentelle. Colletterie de
dentelle.

Cette manche, un peu ample, est posée
sur une manche plus ajustée, une sorte
de doublure en tulle, qui la soutient et
empêche la transparence.

C'est un modèle délicieusement joli,
qui sort — nous le savons — d'une de
nos plus grandes maisons et qui aura
beaucoup de succès pour la saison nou-
velle. Il a vraiment un cachet spécial,
jeune et coquet, qui le fera aimer.

Le tulle, nous l'avons déjà dit, est
fort connu, surtout le tulle glacé.

Il n'est pas de fruit, pas de fleur qu'on
n'ait brodé ou imprimé sur les étoffes de
nos robes. Certains lampas Louis XVI,
aux nuances fanées, effacées, vaporeu-
ses qu'on les admire, tant elles ont d'har-
monie et d'élégance dans le coloris et le
dessin.

Mais nous admirons plus encore les
chapeaux si pleins de fantaisie que nos
modistes créent chaque jour.

Le chapeau Auréole, s'élevant en avant
du visage et tout courbé par derrière,
comme une capote.

Le chapeau Liane, dont le fond est un
tricot de branchages légers laissant
voir les cheveux.

La petite capote Pontalis, toute fermée
de pétales d'œillets ou de pavots effeuillés
de plusieurs tons dégradés. Ces garni-
tures de fleurs effeuillées sont à dé-
faut connus, surtout le tulle glacé.

Il n'est pas de fruit, pas de fleur qu'on
n'ait brodé ou imprimé sur les étoffes de
nos robes. Certains lampas Louis XVI,
aux nuances fanées, effacées, vaporeu-
ses qu'on les admire, tant elles ont d'har-
monie et d'élégance dans le coloris et le
dessin.

Mais nous admirons plus encore les
chapeaux si pleins de fantaisie que nos
modistes créent chaque jour.

Le chapeau Auréole, s'élevant en avant
du visage et tout courbé par derrière,
comme une capote.

Le chapeau Liane, dont le fond est un
tricot de branchages légers laissant
voir les cheveux.